

Pour traduire un texte, le traducteur peut se servir de diverses techniques. Selon Vinay, Darbelnet et Bath¹, les procédés les plus fréquents sont : l'emprunt, le calque, la traduction littéraire, la transposition, la modulation, l'explication, l'équivalence et l'adaptation.

L'emprunt

L'emprunt est le procédé le plus simple. Il consiste dans la transcription du mot de la langue source selon l'usage de la langue cible. L'emprunt peut être direct (une langue A emprunte directement à une langue B) ou bien indirect (une langue A emprunte à une langue C via une langue B). Ce procédé enrichit le vocabulaire et permet de formuler des idées nouvelles. Les mots empruntés qu'on peut trouver dans plusieurs langues s'appellent « les internationalismes ».

Exemples : *populární* – populaire ; *fotografie* – photographie

Le calque

Le calque est un type d'emprunt lexical particulier en ce sens que le terme emprunté a été traduit littéralement d'une langue à l'autre en s'inspirant de sa structure. Le calque n'est donc pas un procédé très créatif, pouvant donner l'impression que l'expression est mal dite.

Exemple : *Veřejná bezpečnost* – Sécurité publique

La traduction littéraire

Ce procédé est parfois appelé traduction « mot à mot ». C'est-à-dire que le traducteur ne fait que transposer le texte de la langue source dans la langue cible sans changer l'ordre des mots ou les structures grammaticales. La traduction littéraire est possible quand les systèmes des deux langues ne s'opposent pas.

La transposition

Selon A. Malblanc, la transposition est un « procédé par lequel un signifié change de catégorie grammaticale »². La transposition doit être effectuée au cas où la traduction littéraire n'a aucun sens, entraîne une erreur de traduction ou bien n'est pas compréhensible.

Ex. : *Večerní šaty* – une robe du soir ; *pracovaly velmi přesně* - elles travaillaient avec une grande précision

La substitution, qu'on peut définir comme le remplacement d'un mot par un autre, est considérée comme une catégorie spéciale de la transposition. En tchèque, par exemple, on cherche à éviter la répétition des pronoms personnels, démonstratifs et possessifs, qui font cependant partie des traits caractéristiques du français, soit en utilisant d'autres parties du discours soit en les supprimant. En outre, tandis qu'en tchèque l'information la plus importante se trouve à la fin de la phrase, ce sont les constructions « ce ... qui », « ce ... que » et ainsi de suite qui permettront en français de mettre un terme en relief

Exemple : *Místo rukou se naučili používat nohy...* - A défaut de bras, ils avaient appris à utiliser **leurs** jambes...

La *concentration* et la *dilution* font également partie des procédés de transposition³.

Ex. : *umíněně* - d'un air obstiné ; *řtěnka* - un rouge à lèvres ; *pracoviště* – un lieu de travail

¹ Procédés décrits dans Šabršula, J. : *Problèmes de la stylistique comparée du français et du tchèque*, Univerzita Karlova, Praha, 1990 ; p. 32

² A. Malblanc, 1968, citation parue dans Šabršula, J., *ibid.*, p. 35

³ Cf. compléments d'information dans le manuel *Francouzština pro pokročilé*, Alena Tionová, Leda, 2000

La modulation

La modulation est un procédé qui consiste à changer le point de vue du message afin d'éviter l'emploi d'un mot ou d'une expression qui « passe mal » dans la langue cible.

Exemple : *pěkné peníze* – une jolie somme

L'explication

Le but de l'explication est d'introduire dans la langue cible des précisions qui restent implicites dans la langue source « mais qui se dégagent du contexte ou de la situation ou, tout simplement, de la contrainte grammaticale »⁴.

Exemple : *Ve vzpomínkách nás, starých pražáků, stále žije.* – *Néanmoins, il vit toujours dans nos pensées à nous, vieux habitants de Prague.*

L'équivalence

L'équivalence est un « procédé de traduction qui rend compte de la même situation que l'original, en ayant recours à une rédaction entièrement différente »⁵. On utilise ce procédé en traduisant des exclamations, des expressions figées ou des expressions idiomatiques. Le traducteur doit comprendre la situation dans la langue source et trouver l'expression équivalente appropriée s'employant, dans la langue cible, dans la même situation.

Exemple : *Po návratu se bídě protloukala příležitostnými pracemi.* – Une fois revenue, **elle tira le diable par la queue** et vécut de travaux occasionnels.

L'adaptation

L'adaptation ou la « traduction libre » est le procédé qui s'applique à des cas où la situation exprimée dans la langue source n'existe pas dans la sphère sociale ou culturelle de la langue cible. Le traducteur doit donc trouver la solution qui correspondrait à la réalité de la culture d'arrivée.

⁴ A.Malblanc, op.cit., p. 37

⁵ ibid., p. 38